

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – LE 15 DÉCEMBRE 2003

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le lundi 15 décembre 2003 à 9 h, à la salle 205 du bureau d'arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Georges Bossé, président du conseil d'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte, ainsi que monsieur le conseiller Laurent Dugas.

MEMBRES DU CONSEIL ABSENTS: Messieurs les conseillers Claude Trudel et John Gallagher.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur d'arrondissement,
Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics,
Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises,
Madame Lucie Boulais, directrice, Services administratifs,
Monsieur René Breton, directeur, Culture, sports, loisir et développement social,
Madame Maryse Bouchard, chef, division de l'accueil et de l'information,
Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA03 210480

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le lundi 15 décembre 2003.

GDD1032200086

CA03 210481

OCTROI DU CONTRAT S03/002 À LA FIRME "AXOR EXPERT-CONSEIL INC." AU MONTANT DE 228 658,20 \$ POUR SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DU BOULEVARD DU CERF-VOLANT.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
APPUYÉ par le conseiller Laurent Dugas

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU comme suit:

- 1.- D'autoriser une dépense de 228 658,20 \$ pour les services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux du boulevard du Cerf-Volant, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2.- D'accorder à la firme "Axor Expert-Conseil inc." le contrat S03/002 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 228 658,20 \$, conformément aux cahiers des charges préparés pour ce contrat;
- 3.- D'imputer cette dépense de 228 658,20 \$ tel que ci-dessous :

Provenance: 014-3-6820490005-02238

Emprunt autorisé par le règlement 02-238

Projet	Sous-projet	Crédits	Subvention	Contrat
16512	5016512000	220 707\$	110 353,50 \$	228 658,20 \$

Certificat du trésorier n° CTC 1032183003

GDD 1032183003

CA03 210482

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU "CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE DE VERDUN" COMME L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DE CONCERTATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE DANS LE MILIEU.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
 APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU DE reconnaître le "Conseil en développement social et communautaire de Verdun" comme l'interlocuteur privilégié de concertation sociale et communautaire dans le milieu.

Certificat du trésorier n° CTC1032925013

GDD 1032925013

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
 APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE la séance soit levée à 9 h10.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE